

F O C U S

Les nouvelles scientifiques

Changement dans les laboratoires p. 3

Ça s'est passé dans les centres p. 3-5

Les jeunes chercheurs

Les qualifications p.5-6

Publications p. 7-8

Agenda p.9-10



Livia Holden, vient de rejoindre le CHAD en tant que directeur de recherche au sein de l'Université Paris Nanterre. Elle dirige le projet financé par le Conseil Européen de la Recherche (ERC-CG) qui s'intitule « Cultural expertise in Europe : What is it useful for ». L'acronyme de la recherche est Euro-expert.

Elle est professeur titulaire à l'Université de Padoue (en congés).

Auparavant, Livia Holden a travaillé au sein de l'Université d'Oxford et au Pakistan pendant plus de 7 ans en tant que doyenne de la Faculté des SHS à la Karakoram International University et à Université des Sciences de Gestion de Lahore (LUMS)

Elle a été professeure associée à l'Institut des Hautes Etudes de Nantes en 2015/2016 et professeure associée avec une bourse au mérite en 2016 par le Pakistan inter-university consortium for the promotion of social sciences. Elle est associée au Center for the study of law and society de l'Université de Californie à Berkeley et à l'Université d'Otago (en Nouvelle Zélande).

Quels sont vos principaux thèmes de recherche ?

Ma recherche a commencé en Inde centrale sur les pratiques de Droit non-étatique pour s'étendre ensuite au Pakistan, aux pays des diasporas de l'Asie du Sud et maintenant à l'Europe. Je me suis d'abord intéressée aux pratiques de résolution des conflits non étatiques des populations rurales à majorité hindoue en Inde centrale. Cela m'a permis d'identifier et d'analyser des pratiques de divorce coutumier parmi les hindous en Inde. J'ai ensuite élargi mon champ d'observation à des monographies de procès dans les cours de justice au Pakistan et dans les pays des diasporas de l'Asie du Sud. Je me suis attachée à comprendre les discours du Droit dans des contextes de pluralisme culturel des sociétés européennes et américaines. Il s'agit d'analyser les options auxquelles sont confrontés les acteurs sociaux lors des procès de résolution des conflits. J'ai ainsi défini et conceptualisé l'expertise culturelle, comme savoir spécialisé que les anthropologues déploient quand ils sont appelés à intervenir dans la résolution des conflits dans ou en dehors des tribunaux. J'ai participé à alimenter le débat sur le rôle de l'anthropologie et des anthropologues dans l'histoire et dans les sociétés d'aujourd'hui.

Pouvez-vous nous décrire en quelques lignes votre recherche financée par l'ERC, EURO-EXPERT ?

EURO-EXPERT étudie de façon empirique l'utilisation et l'impact de l'expertise culturelle dans 15 pays européens (Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Espagne, Suède et Royaume-Uni). Les données sont recueillies sur le terrain. La recherche quantitative et qualitative doit permettre d'évaluer de façon approfondie les compétences culturelles dans les domaines pré-judiciaire, judiciaire et extrajudiciaire.

EURO-EXPERT propose une nouvelle définition de l'expertise culturelle qui est envisagée comme un savoir particulier, utilisé non seulement dans les cours de justice par les juges, mais aussi en dehors dans le domaine de la médiation et de la prévention des conflits.

EURO-EXPERT répond à plusieurs objectifs :

- Cartographier les termes, conditions et coûts de l'expertise culturelle en droit privé et en droit public
- Créer une boîte à outils accessible pour mesurer l'impact de l'expertise culturelle
- Mettre en place une base de données en libre accès pour la consultation des cas et des solutions à l'aide de l'expertise culturelle
- Concevoir un module d'enseignement et d'apprentissage pour l'utilisation de la boîte à outils
- Formuler des stratégies pour une expertise culturelle menant à une intégration durable des minorités en Europe

Pourquoi avoir choisi le CHAD , de l'Université Paris Nanterre, comme laboratoire d'accueil ?

Les ateliers organisés par EURO-EXPERT en février et en octobre 2019 ont montré que les acteurs scientifiques et intersectoriels sont en Europe continentale. La participation la plus importante de juges et d'experts vient de France, d'Allemagne, de Grèce, d'Italie, d'Espagne, des Pays-Bas et de la Suède.

Le Centre d'Histoire et d'anthropologie du Droit (CHAD) de l'UPN a joué un rôle central depuis le début de la recherche. La conférence inaugurale du projet a été organisée en collaboration avec Soazick Kerneis, directrice du CHAD. Le réseau du CHAD a favorisé l'interaction entre le système juridique français et les professions juridiques dans plusieurs pays de l'Europe continentale.

La perspective historiographique d'EURO-EXPERT a été développée grâce à l'interaction avec les collègues du CHAD.

Changement d'administration dans les laboratoires

Lucyna Gomez Echeverri, quitte le Secrétariat Général du **Centre de droit international de Nanterre** (CEDIN) de l'Université Paris Nanterre pour rejoindre la DRED, comme Directrice adjointe.

Ça s'est passé dans les centres

Au CTAD

Compte rendu de la journée d'étude des doctorants du CTAD, sur le thème Droit et Vérité, du 30 janvier 2020



Le 30 janvier 2020 s'est tenu la journée des doctorants et doctorantes du Centre de Théorie et d'Analyse du Droit (CTAD). Rassemblant une vingtaine de chercheurs et chercheuses, cet évènement bisannuel a porté cette fois sur le thème de la vérité. La question des rapports entre droit et vérité s'est en effet récemment

complexifiée à mesure des développements technologiques et de l'avènement des sociétés d'informations, la promulgation récente de la loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information n'en est qu'un témoin parmi d'autre. Le débat sur l'imbrication entre le droit et le vrai est pourtant ancien et il semblait opportun pour l'ensemble des doctorants du CTAD de l'interroger à nouveau.

Comme technique de gouvernement, le droit établit des fictions, instituant des personnes et des relations juridiques de manière à organiser la société. La fiction du droit s'oppose-t-elle alors à la vérité ? Dans sa vocation probatoire, le droit prétend être l'instrument de révélation du vrai : il permet de mettre en lumière les faits à partir desquels sont jugés des comportements. Les avancées techniques donnent l'impression que le droit peut à la fois s'appuyer sur ces dernières et doit protéger de leurs méfaits. Le droit est-il à même de dévoiler la vérité ? Enfin, le droit peut être le moyen de l'établissement de vérités officielles à des fins politiques (imprescriptibilité, amnistie, etc.). Quelles vérités sont alors créées par le droit ?

À ces questionnements se superposent les problèmes liés à la polysémie de la notion de

vérité. Prise dans son sens métaphysique ou moral, cette notion informe la règle de droit naturel et conditionne la validité des lois humaines. S'opposant à cette conception, les positivistes évacuent la question du vrai ou du faux en ce qui concerne le contenu des normes, tout en s'attachant à décrire le droit "tel qu'il est". Or, si le droit est essentiellement une fiction, reposant sur une sémantique particulière et auto-référentielle, l'idée même qu'il puisse être décrit de l'extérieur est une hypothèse parfois contestée, notamment par certains courants de l'analyse sociologique du droit.

Après l'allocution d'ouverture prononcée par Stéphanie Hennette Vauchez, les propos de Jean-Louis Halpérin rappelant notamment que les formes de vérités varient d'une époque à l'autre ont été l'occasion d'introduire cette journée. Elle s'est poursuivie par une première table ronde présidée par Arnaud Le Pillouer intitulée « le droit créateur de vérité » où sont intervenus Delphine Faivre, Pénélope Dufourt et Michael Koskas. La seconde table ronde a été présidée par Hugues Rabault, elle s'est intitulée « Droit, État et

Vérité », Thomas Coster, Licia Bosco Damous, Viviane Bastos da Silva sont intervenus. L'après-midi, une troisième table ronde intitulée « vérité et procédure juridique » et présidée par Karen Akoka s'est organisée autour des interventions de Yolande Chamogne Chepig, Laetitia Braconnier Moreno et Asle Seran. Enfin, Marc Pichard a présidé la dernière table ronde intitulée « le droit et la lutte contre le faux » où se sont exprimées Maria Kalogirou et Claire Langlais-Fontaine. Les propos conclusifs ont été prononcés par le Thomas Hochmann.

Les doctorants sont ravis du déroulé de cette journée et des échanges suscités. Ils tiennent à remercier ici l'ensemble des intervenants et intervenantes venus pour ouvrir cette journée, discuter des présentations ou prononcer les mots de clôture. Ils remercient l'auditoire très nombreux et vous donne rendez-vous en 2022 pour la prochaine édition de la journée d'étude des doctorants du CTAD.

Au CTAD-CREDOF en collaboration avec le CEDCACE

Cycle de conférences, *Touche pas à nos vieux...* (la suite)



La première année du cycle de conférences pluridisciplinaires *Touche pas à nos vieux !* s'est terminée en janvier dernier.

Vous trouverez dans la *Revue électronique des*

droits de l'homme (<https://journals.openedition.org/revdh/>) le dossier **Cinq concepts pour penser le vieillissement** qui contient les textes de

nos invités ainsi que les captations vidéos des conférences par thématique: autonomie, vulnérabilité, solidarité, discriminations et genre.

Le cycle se poursuit cette année. La première conférence sur le thème des mesures de protection juridique a eu lieu le 26 février dernier, en présence d'un juge des tutelles, Vivianne Brethenoux, et d'une universitaire spécialiste de droit des majeurs protégés, Laurence Gatti. Suivront

notamment deux conférences sur la fin de vie (regards croisés juristes/professionnels de santé) : la première, le vendredi 3 avril 2020 (situations de soins palliatifs pour les personnes âgées en institution et à domicile) et la seconde, le jeudi 4 juin 2020 (quelle place pour la volonté des personnes âgées

en fin de vie ?). Le cycle reprendra ensuite, après la coupure estivale, le 1er octobre 2020, journée internationale des personnes âgées, avec une séance consacrée au corps des vieux.

Camille Bourdair-Mignot (CEDCACE)
Tatiana Gründler (CTAD CREDOF)
touchepasanosvieux@gmail.com

Les qualifications 2020

Section 01 : qualification aux fonctions de Professeur des universités

[-Anne-Sophie Ginon](#)

Section 01 : qualification aux fonctions de Maitre de conférences

- Di CAMILLO Nicolas *La protection sociale complémentaire au prisme des mobilités professionnelles Contribution à l'étude des frontières de la protection sociale*, Université Paris Nanterre
- GEAY Lorenza, *L'harmonisation du droit pénal des déchets en Europe : étude comparée franco-italienne*, Université Paris Nanterre
- ILIEVA Valeria, *L'exigence d'objectivité en droit du travail*, Université Paris Nanterre
- JUBERT Lucie, *L'organisation du travail et la prévention des risques professionnels*, Université Paris Nanterre
- LASSALLE Maxime, *L'accès extraterritorial aux données bancaires dans le cadre de l'enquête pénale. Perspective transatlantique*, Université Paris Nanterre

Section 02 : qualification aux fonctions de Professeur des universités

[-Marina Eudes](#)

Section 02 : qualification aux fonctions de Maitre de conférences

-Thomas Acar, [*La réception de l'œuvre de Ronald Dworkin en France*](#), dir. [Véronique Champeil-Desplats](#), 2018, Paris-Nanterre

-Thomas Dumortier, [*L'ordre public : Essai sur quelques usages contemporains d'un standard classique*](#), dir. [Véronique Champeil-Desplats](#), 2010, Paris-Nanterre

-Baptiste Javary, [*La déontologie parlementaire, étude comparée : \(France, Royaume-Uni, Allemagne, Canada, Québec, Parlement européen\)*](#), dir. [Olivier Dord](#), 2019, Paris-Nanterre

-Enguerrand Serrurier, [*La résurgence du droit au développement : recherche sur l'humanisation du droit international*](#), dir. [Alain Pellet](#), 2018, Clermont-Auvergne

-Raphaël Maurel, [*Les sources du droit administratif global*](#), dir. [Charles-André Dubreuil](#) et [Franck Latty](#), 2019, Clermont-Auvergne

Section 03 : qualification aux fonctions de maitre de conférences

-Guillaume Boudou, [*L'émergence de la liberté d'association en droit français \(1810-1848\)*](#), dir. [Jean-Louis Halpérin](#), 2019, Paris-Nanterre

Direction d'ouvrage

Bourassin Manuella, Brémond Vincent, Droit des sûretés, Sirey, 7e éd., 2020

Soula Mathieu avec Martine Charageat, Bernard Ribémont, Mathieu VIVAS (dir.), *Résister à la Justice, XII^e – XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Pollen », 2020.

Chapitres dans des ouvrages collectifs

Bourassin Manuella, "La sécurité juridique dans la réforme du cautionnement", in *Mélanges Bernard Teyssié*, LexisNexis 2019, pp. 939-950

Kerneis Soazick, « Le droit animalier à la lumière de l'histoire », dans Mamadou BADJI et Samba THIAM (dir.), *Thalassa ! Thalassa ! La « Grande mer » et ses passeurs. Itinéraires en Afrique de l'Histoire du droit et des institutions. Mélanges Bernard Durand*, Toulouse, Presses Universitaires de Toulouse, 2020, p. 299-321

Soula Mathieu, « Introduction : l'affrontement des légitimités », Martine Charageat, Bernard Ribémont, Mathieu SOULA, Mathieu VIVAS (dir.), *Résister à la justice, (XIIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Pollen », 2020.

Soula Mathieu, « Mettre à nue la violence judiciaire. Faire face au pouvoir de mort à Toulouse au XVIII^e siècle », Martine Charageat, Bernard Ribémont, Mathieu SOULA, Mathieu

VIVAS (dir.), *Résister à la justice, (XIIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Pollen », 2020.

Soula Mathieu, « Demande et dette de justice. Retour sur deux siècles de définition de la « population judiciaire » », Soraya AMRANI-MEKKI (dir.), *Et si on parlait du justiciable au 21^e siècle ?*, Paris, Dalloz, coll. « Thèmes et Commentaires », 2019, p. 21-28.

Soula Mathieu « Aux origines d'une prévention : la réception critique de la méthode actuarielle en France au début des années 50 », Paul MBANZOULOU et Laurence SOULA (dir.), *Dynamiques pénales et pénitentiaires. Pensées et politiques réformatrices en Occident (XIXe – XXIe siècle)*, Agen, Les Presses de l'ÉNA, coll. « Savoirs et pratiques criminologiques », 2019, p. 257-168.

Soula Mathieu, "Le miroir des sorcières. L'Etat moderne et sa justice au reflet de l'arbitrage interne, éléments rétrospectifs", Soraya Amrani-Mekki (dir.), *Les nouveaux marchés de l'arbitrage: vers une privatisation de la justice? Actes du colloque du 20 décembre 2019, La Semaine Juridique*, supp. au n° 7-8, février 2020, p. 15-20

Article de revue

Champeil-Desplats Véronique, « Los métodos de interpretación, sus límites y consecuencias para la investigación » *Revista Jurídica de Investigación e Innovación Educativa* (REJIE Nueva Época), Facultad de Derecho, Universidad de Málaga - Campus de Teatinos, n°22/2020 pp.119-134

<http://www.revistas.uma.es/index.php/rejienuevaepoca/issue/view/550>

Champeil-Desplats Véronique (avec Jérôme Porta et Laurent Thévenot), « Introduction : une expérience de recherche coopérative et transverse entre droit et sciences sociales » in *Revue des droits de l'homme* n°16/2019 <https://doi.org/10.4000/revdh.6460>

Champeil-Desplats Véronique, « Droit, pluralité des modes de normativité et internormativité. Regard juridique » in *Revue des droits de l'homme* n°16/2019 <https://doi.org/10.4000/revdh.6413>

Henning Jérôme, « Les conditions posées pour le recours aux décrets-lois sous la Troisième République », in *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger* (RDP), 2019, p. 1179-1204

Latty Franck, « Le Tribunal arbitral du sport, juge administratif global ? », *Revue française de droit administratif*, Dossier : la globalisation du droit administratif, 2019/6, pp. 975-984.

Michineau Marine, « Actions », fasc. Base Joly sociétés, mise à jour janv. 2020

Michineau Marine, « Valeurs mobilières donnant accès au capital », fasc. Base Joly sociétés, mise à jour janv. 2020

Michineau Marine, « Augmentation de

capital », fasc. Base Joly sociétés, mise à jour janv. 2020

Conférences publiques et interventions diverses

Bourassin Manuella et Dauchez Corine, Notariat et numérique - Présentation et analyse des résultats des enquêtes menées auprès du notariat des Hauts-de-Seine, Conseil supérieur du notariat, 7 janvier 2020

Latty Franck, - Interventions lors de la table ronde « Peut-on parler d'une *lex economica* ? », in Clotilde JOURDAIN-FORTIER (dir.), *Sources du droit, commerce international, éthique et marchés. 50 ans de travaux de l'école de Dijon*, Travaux du CREDIMI, vol. 53, Paris, LexisNexis – Editions du Jurisclasseur, 2020, pp. 45-79.

Agenda

Attention, à cause du corona virus, un certain nombre de manifestations scientifiques ont été annulées.

Colloques, journées d'étude, séminaires

16 mars 2020,

Conférence de Yann-Arzel Durelle-Marc (MCF à Université Paris XIII) sur le thème : « L'invention de la culture indo-européenne au tournant des XVIIIe et XIXe siècles : naissance d'une alter-mythologie ? » 10h00, Salle des Conférences (F. 352), CHAD-CTAD

19 mars 2020

Conférence avec Thomas Pikety autour de son ouvrage, Capital et idéologie, UFR DSP et SEGMI, Bât. Robert Sallais (G), Amphi A, 18h

25 mars 2020

Journée d'études en l'honneur de Michel Bazex, de 9h à 18h, Bat. Max Weber, amphithéâtre, CRDP

26 et 27 mars 2020

Colloque international : rencontres internationales Droit et genre, Bat B, Salle des conférences, CTAD-CREDOF

3 avril 2020

L'espace extra-atmosphérique et la guerre, 14h-18h, salle 352, Bât. Simone Veil (F) CEDIN

20 avril 2020

Atelier de droit fiscal : intelligence artificielle et fiscalité ; applications en droit français et en droit canadien, 18h, salle 352, Bât. Simone Veil (F), CEDCACE

23 avril 2020

Colloque international Taxation de l'économie numérique ; 1^{er} bilan et perspective de 9h30-18h, Hôtel de Lauzun, 17 quai d'Anjou, 75004 Paris, CEDCACE

23 avril 2020

Conférence « Penser les discriminations », 10h à 13h, salle des commissions, 142 (Bât. Simone Veil), CTAD et IRERP

29 avril 2020

Le cumul des sanctions et des poursuites en Droit fiscal ; application en France et en Turquie du principe *non bis in idem*, 18h, salle 352, Bât. Simone Veil (F), CEDCACE

30 avril 2020

Réception de Fabio Mota, Professeur à l'Université Fédérale Fluminense, sur le thème « Sujet de droit et sociologie pragmatique : le cas des filtrages raciaux par la police brésilienne », 9h30-11-30, UFR DSP, Bâtiment Simone Veil (F), CTAD

Séminaire "*Touche pas à nos vieux*", CEDCACE-CTAD-CREDOF

3 avril 2020

Situations de soins palliatifs pour les personnes âgées en institution et à domicile, 17h30/19h30

4 juin 2020

Quelle place pour la volonté des personnes âgées en fin de vie ?
17h30/19h30

Pour contacter La FiND

Mathieu Soula, directeur
m.soula@parisnanterre.fr

Carine Benayoun, responsable administrative
carine.benayoun@parisnanterre.fr

Université Paris Nanterre, Bâtiment F, Bureau 522
200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex
Tel : 01 40 97 78 16